

LABORATOIRE D'INNOVATION TERRITORIALE

# CURIOUS LAB'

DOSSIER DE PARTICIPATION ET D'EXPRESSION

Le dossier entièrement complété est à adresser  
par voie électronique à cette adresse

[curiouslab92@hauts-de-seine.fr](mailto:curiouslab92@hauts-de-seine.fr)



[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)



hauts-de-seine  
LE DÉPARTEMENT



## **[ 1- UN LABO D'IDÉES POUR CONTRIBUER A LA MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS LOCAUX ]**

Né en mars 2019, le Curious Lab' est une opportunité pour les villes des Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines de mobiliser l'intelligence collective pour faire émerger des idées innovantes et des pratiques collaboratives en adéquation avec les besoins de leurs territoires. Dans une logique de proximité, le Curious Lab' vise à rendre l'ensemble du territoire plus innovant et plus collaboratif.

En mobilisant l'émulsion collective pour trouver des solutions sur la réflexion et l'élaboration de projets de stratégies locales, les deux Départements dans une force commune mettent à disposition des communes participantes la créativité et l'originalité de groupe d'étudiant de divers établissements d'enseignement supérieur du territoire.

Par un travail partenarial entre les étudiants, les villes et le Département, les étudiants réfléchiront à des solutions collaboratives innovantes et tenteront de relever un défi d'une ville et ainsi permettre de « faire mieux avec moins ».

## **[ 2- POURQUOI INNOVER DANS LES TERRITOIRES ? ]**

Au travers de l'intelligence collective, trame du Curious Lab', les territoires métamorphosent leur pratique pour mieux répondre aux nouvelles réalités tant sociétales que territoriales. Ce nouveau rapport à la création est issu de l'articulation des différentes intelligences, du croisement des regards, de l'adoption de méthodes transverses plutôt que spécifiques et de l'hybridation des moyens techniques et financiers.

Nous souhaitons que le Département des Hauts-de-Seine soit un véritable moteur dans l'innovation territoriale et solidaire, en partenariat avec les communes. Alors que l'action publique locale est chaque jour complexifiée par les nouvelles normes et les enchevêtrements de compétences, il est fondamental de porter et d'impulser des initiatives visant à proposer de nouvelles modalités d'actions dans nos territoires, pour dépasser le cadre d'action classique.

D'une intelligence individuelle à une intelligence collective, cette stratégie permet aux générations futures de participer à la résolution des défis d'une façon novatrice, non empreinte des schémas de réflexion des professionnels tout en leur donnant l'opportunité de se professionnaliser en confrontant leurs expertises à la réalité territoriale.

## **[ 3- QUELS DÉFIS PEUVENT ÊTRE CONCERNÉS ? ]**

Les projets incorporés dans le Curious Lab' sont identifiés comme des défis et sont ouverts à toute idée s'insérant dans la problématique locale et/ou de service public et qui nécessite une intelligence collective. Les défis proposés doivent, fidèles à l'esprit Curious Lab', être novateurs.

Les sujets devront également être centrés sur une problématique précise : au besoin, un travail de redéfinition sera effectué en amont entre la commune et l'équipe du Curious Lab'. Cela permettra aux étudiants de pouvoir traiter au mieux le sujet.

Ils peuvent toucher des champs d'intervention très différents : aménagement, démocratie locale, économie, action sociale, mobilité, fonciers, culture, santé, etc. Afin d'accompagner la définition des défis des communes, une liste de thématiques et de sujets est présente à la fin du document.

## [ 4- COMMENT FONCTIONNERA LA 5<sup>EME</sup> PROMOTION DU CURIOUS LAB' ? ]

La cinquième promotion du Curious Lab' sera lancée à l'automne 2022, en même temps que l'année universitaire. Une première session de travail dite « intense » est prévue et permettra aux villes de présenter leurs défis aux étudiants et à ces derniers d'amorcer des réflexions sur les solutions à apporter. Dans la mesure du possible, comme pour les promotions précédentes, nous proposerons les défis aux écoles et formations concernées en fonction de leur filière (par exemple, un défi sur l'aménagement pour un Master d'urbanisme).

Par la suite, selon les contraintes pédagogiques de l'école, le travail des étudiants s'étale sur une période pouvant aller de 3 mois jusqu'à 8 mois. Selon les modalités de l'école, des temps de rencontres entre les étudiants et les communes ont lieu à des fréquences et sur des formats différents. Le but de ces temps communs est de permettre aux étudiants d'échanger et de tester leurs solutions auprès des communes. Entre ces temps de rencontre, les étudiants avancent au fil de séances de travail en autonomie (sans les communes) afin de leur permettre de faire mûrir leurs idées sur les défis en cours. Des visites de terrain seront programmées afin d'inscrire les solutions apportées par les étudiants dans la réalité des territoires.

L'équipe du Curious Lab' se chargera d'assurer la bonne coordination entre tous ces acteurs, et fera le lien entre les étudiants et les communes.

La finalité escomptée du travail des étudiants n'est pas de faire le travail à la place de la commune, mais bel et bien de faire émerger des solutions disposant d'un caractère innovant afin d'enrichir les réflexions de la commune.

Les défis communaux ainsi que le Curious Lab' n'imposent aucun engagement aux communes qui restent totalement maîtres de leurs démarches et de toute suite à donner qu'elles jugent utile. Dans le cas où les communes souhaitent la mise en œuvre de leurs défis, le Département des Hauts-de-Seine peut les accompagner dans la démarche. Pour cela, à la fin des travaux des étudiants, les communes peuvent se rapprocher des équipes du Curious Lab' afin de définir les modalités de cette poursuite du travail.

## [ 5 - FINANCEMENT ]

Le Département des Hauts-de-Seine propose dans le cadre du Curious Lab' une subvention de maximum 20 000 euros, à la hauteur de 50% du projet (exemple : si le projet coûte 20 000 euros, le Département peut donner 10 000 euros).

Pour réaliser la demande, un dossier de subvention sera à remplir par la commune à posteriori du travail des étudiants.

## [ 6- MODALITÉS DE PARTICIPATION ]

- Qui peut participer et comment ?

Le Curious Lab' est ouvert à toutes les communes des Hauts-de-Seine.

Les communes doivent tout d'abord compléter le présent dossier de participation et d'expression des besoins, dans lequel elles décrivent le défi à relever sur leur territoire. Elles doivent ensuite transmettre leur dossier par voie électronique à l'adresse [curiouslab92@hauts-de-seine.fr](mailto:curiouslab92@hauts-de-seine.fr).

Via cette même adresse, les communes peuvent contacter les équipes de la Direction du développement territorial du Pôle Attractivité, Culture et Territoire du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine pour être accompagnées dans cette démarche et formaliser le dossier.

Une annexe comportant différentes thématiques pouvant être abordées dans ce laboratoire est jointe à ce dossier.

- Quels défis peuvent être déposés ?

Pour être candidat, le défi devra faire l'objet d'un dossier d'expression des besoins complet.

L'évaluation des défis se fera selon les critères suivants :

- Implication de la commune à accompagner le défi tout au long de sa mise en œuvre (portage politique et administratif)
- Défi ayant besoin d'intelligence collective
- Aspect innovant du projet
- Aspect collaboratif de la démarche
- Amélioration du cadre de vie et de services publics aux Hauts-séquanais
- Facilité d'appropriation par les étudiants

## [ 7 - THÉMATIQUES ET SUJETS POUVANT FAIRE L'OBJET DE DÉFIS ]

La liste ci-dessous présente des idées de sujets pouvant faire l'objet de défis. Cette liste n'est pas exhaustive et les projets soumis peuvent bien évidemment concerner des thématiques non inscrites ci-dessous. L'ensemble des domaines d'intervention d'action des communes peut être concerné par le Curious Lab', sous réserve qu'il nécessite une intelligence collective.

Ces défis sont à adapter aux caractéristiques communales propres à chaque commune.

- **URBANISME-AMÉNAGEMENT** : Comment penser la ville à hauteur des enfants ? Comment agir sur les espaces de friches urbaines, industrielles ? Comment repenser les espaces publics à l'aune des crises sanitaires et environnementales ? Comment rendre les villes et ses aménagements perméables ?
- **L'AGRICULTURE URBAINE** : Comment encourager la production agricole locale (de petite et grande échelle) ? Comment mieux valoriser localement la production locale ? Comment organiser l'agriculture urbaine/ péri urbaine ?
- **MOBILITÉ- LOGISTIQUE URBAINE** : Comment augmenter la visibilité des piétons la nuit ? Comment engager une dynamique de ville douce, conviviale pour les PMR ? Comment gérer le dernier kilomètre en ville ? Comment fluidifier le trafic ? Comment encourager la pratique du vélo sur une commune ?
- **DÉCHETS** : Comment acculturer les usagers au recyclage ? Comment optimiser les déchets liés aux chantiers de construction ?
- **LES LIENS SOCIAUX** : Comment créer du lien entre les habitants et entre les différentes générations ? Comment repenser sa politique sportive ?
- **ENSEIGNEMENT** : Comment repenser l'environnement scolaire ? Comment renforcer l'ancrage des établissements scolaires dans leurs territoires ?
- **CONSTRUCTION** : Comment la collectivité peut-elle faciliter le développement de construction durable sur son territoire ? Comment repenser le logement étudiant et/ou social ?
- **ACTIVITÉS, ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET COMMERCE** : Comment valoriser la production locale auprès des habitants ? Comment mieux adapter les équipements publics aux usages d'aujourd'hui ? Comment gérer l'activité économique des commerces en période de travaux ? Comment aménager les rez de ville pour quels usages ? Comment réimporter l'artisanat en centre-ville ?
- **ACTION PUBLIQUE** : Comment repenser le lien élus-habitants ? Comment évaluer la bonne pratique communale en matière d'urbanisme et pour quels indicateurs ? Comment évaluer les politiques publiques ? Comment intéresser les jeunes à la politique locale ?



## [ 8- LES FICHES DÉFIS : PRÉSENTATION DE LA COMMUNE ]

IDENTIFICATION DE LA COMMUNE					
Nom de la commune	Caractéristiques	Adresse principale	Adresse de correspondance si différente	Site Internet	Logo
	Nombre d'habitants : Superficie : Maire :				

CORRESPONDANTS EN CHARGE DU DOSSIER					
Civilité	Nom	Prénom	Qualité <i>(DGS, DGA, Directeur, chef de service, chargé de projet...)</i>	Téléphone	Courriel

## [ 9- LES FICHES DÉFIS : PRÉSENTATION DU DÉFI A RELEVER SUR LE TERRITOIRE ]

*A partir de cette fiche, l'équipe du Curious Lab' reprendra contact avec les correspondants en charge du défi après la période de candidature afin de faire le point sur le sujet et au besoin, le recadrer pour faciliter son appropriation par les étudiants.* **Quel est le contexte de départ (problèmes, public concerné, enjeux, acteurs, etc.) ?**

**Quel est l'objectif que vous cherchez à résoudre ? Quelle est la problématique ? Quels sont les changements que vous souhaiteriez observer ? Quelles sont vos attentes en terme de rendu (des propositions d'idées, un plan de communication, un plan d'action, une stratégie sur un secteur (géographique/thématique), etc.)**

**Quels sont les atouts et les freins déjà identifiés par rapport à la problématique ?**

*N'hésitez pas à nous fournir tous éléments qui permettront aux étudiants d'avoir une meilleure compréhension du défi et de son contexte (documents, lien web, photos, plans, etc.)*